

Brève

Passage de «...@hin.ch» à «...@fmh.ch»

Nous vous rappelons une nouvelle fois que le Secrétariat général (SG) de la FMH a changé ses adresses de messagerie électronique qui se terminent désormais par @fmh.ch au lieu de «...@hin.ch». Pour tous vos courriels adressés au personnel du SG, veuillez n'utiliser dès à présent que les nouvelles adresses e-mail.

Comité central

Retrait d'Ursula Steiner

Ursula Steiner-König a démissionné du Comité central après douze ans d'activité. Elle quittera ses fonctions lors de la Chambre médicale des 18 et 19 mai 2006. Dans une première réaction, le président de Haller l'a vivement remerciée d'avoir fourni à la FMH et au corps médical une «contribution particulièrement remarquable tant par sa durée que par son intensité». Il a loué le «style si personnel fait de rigueur, d'inventivité et d'ouverture» d'Ursula Steiner et précisé que les occasions officielles de prendre congé et de lui dire notre gratitude ne manqueront pas.



Ursula Steiner

Le Comité central en janvier

Nous vous avons informé des dernières décisions du Comité central de la FMH dans le Bulletin des médecins suisses. Voici encore une fois l'essentiel en bref: Le CC a décidé de vendre le paquet d'actions SwissPEP détenu par la FMH mais continuera à soutenir SwissPEP dans le cadre de futurs projets. Il a par ailleurs approuvé l'idée de maintenir le mandat de Jürg von Below au Conseil d'administration de HIN SA pour 2006, et ce malgré le départ de ce dernier de la FMH. Outre le lancement réussi de la nouvelle maquette du Bulletin des médecins suisses (BMS), le CC a pris note du fait que le projet «My FMH» est prêt à être lancé. Les questions techniques et financières qui y sont liées sont en effet résolues. Enfin, le CC a nommé trois nouveaux membres suisses romands au sein du groupe de travail Qualité de la FMH.

Départements

Données, démographie, qualité (DDQ)

La qualité au cabinet médical

A la fin de l'année dernière, la FMH a participé à un atelier consacré à la qualité au cabinet médical organisé à Berne par santésuisse. Des experts de différents pays ont donné un aperçu du débat sur la qualité au plan international et les experts suisses ont fait part de la situation dans notre pays. Georg von Below, ancien responsable du département Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH a tenu un exposé intitulé «Qualité au cabinet médical: point de vue de la FMH». Pour ce faire, il s'est basé sur les «Lignes directrices pour la qualité de la médecine» approuvées par le Comité central. L'ensemble des exposés et des documents se rapportant à cet atelier peuvent être téléchargés à l'adresse suivante: www.santesuisse.ch -> Presse -> workshop pour les médias.

Georg von Below quitte la FMH

Le responsable du département «Données, démographie, qualité» (DDQ), Georg (Jürg) von Below, vient de quitter la FMH. «Après plus de huit ans d'activité au service de la Fédération des médecins suisses, il était temps pour moi de découvrir de nouveaux horizons» a-t-il déclaré. Il reprendra en mars 2006 la direction du domaine «Qualité» du Centre hospitalier Bienne-Seeland. Le médecin qu'il est se rapprochera ainsi de la pratique des soins et des processus concrets du système de santé. La direction de la FMH et le personnel du Secrétariat général tiennent à remercier ici Georg von Below de sa précieuse collaboration et lui souhaitent un plein succès pour l'avenir. Jusqu'à ce qu'une ou un successeur lui ait été désigné, c'est Martina Hersperger qui dirigera le département DDQ par intérim. Diplômée de l'Université de Zurich en sciences médiatiques et en médecine sociale et préventive, elle travaille depuis août 2005 en qualité de collaboratrice scientifique au sein de ce département.



Martina Hersperger et Georg von Below

Formation prégraduée, postgraduée et continue

Qu'est-il advenu de mes prestations relevant des droits acquis?

Faites-vous aussi partie des quelque 18'000 médecins ayant participé au recensement des valeurs intrinsèques dans les années 2003/2004? Si tel est le cas, vous vous demandez certainement ce qu'il est advenu des données que vous aviez fournies à l'époque et dans quel but vous l'avez fait. A ce propos, il convient d'explicitier le terme de prestations relevant des droits acquis. Depuis l'entrée en vigueur du TARMED, vous pouvez

en principe uniquement facturer des prestations relevant de votre titre (titre de spécialiste, formation approfondie, attestation de formation complémentaire). Dans le recensement de la valeur intrinsèque, vous aviez indiqué les prestations que vous souhaitiez facturer sans être en possession du titre exigé par le TARMED. Grâce à ces positions relevant des droits acquis enregistrées dans la banque de données des valeurs intrinsèques, vous pouvez continuer à exercer votre activité comme à l'accoutumée. A une condition toutefois: la convention passée avec les assureurs stipule que dorénavant la facturation des positions tarifaires relevant des droits acquis ne sera possible que si la formation continue correspondante a été accomplie. Dans ce but, le Comité central de la FMH a élaboré un concept en ligne vous permettant d'attester cette formation continue de manière non bureaucratique au moyen d'une déclaration volontaire. Dans un prochain numéro du BMS, nous vous informerons en détail des conditions à remplir et de la marche à suivre. Etant donné que vous disposez déjà de deux années d'expérience avec le TARMED, vous serez désormais mieux à même de déterminer quelles positions relevant des droits acquis vous souhaitez facturer à l'avenir ou non.

Services

Où en est le projet de recensement des valeurs intrinsèques?

En mars 2003, nous avons lancé le projet de recensement des valeurs intrinsèques auprès de 30'000 médecins. Une grande partie des données recensées a pu être saisie et validée rapidement. Depuis le 1^{er} juillet 2004, un nouveau groupe de projet s'occupe de compléter et de vérifier la banque de données des valeurs intrinsèques. Actuellement, quelque 3'000 attestations de valeur intrinsèque sont encore en consultation chez les intéressés. Les médecins concernés sont priés de nous renvoyer sans délai la feuille de validation. Ce faisant, ils confirment que leurs données ont été correctement saisies. Par ailleurs, quelque 3'000 autres médecins ne nous ont toujours pas fait parvenir leurs données. Simultanément à l'alimentation de la banque de données des valeurs intrinsèques, des négociations ont été menées avec les assureurs, notamment en ce qui concerne les modalités de contrôle des factures. Pour l'heure toutefois, aucun contrat n'a encore été signé. Il faut néanmoins s'attendre à ce que

la SUVA se mette prochainement à vérifier les valeurs intrinsèques des positions tarifaires facturées pour le domaine AA/AM/AI. Tout médecin qui n'aura pas validé ses données devra s'attendre à ce que les assureurs ne lui remboursent pas sa facture. Les médecins ont donc tout intérêt à ce que leurs données soient activées, mais cela ne peut se faire que s'ils les valident eux-mêmes d'abord.

MyFMH – le portail internet des membres de la FMH

A la fin novembre 2005, nous avons lancé les travaux préparatoires en vue du projet MyFMH. En janvier 2006, le Comité central de la FMH a approuvé ce projet. MyFMH est un portail internet qui permet aux membres FMH, dans une phase initiale, de consulter à tout moment leurs données de valeur intrinsèque, de les modifier, de les valider, de les imprimer, de les télécharger ou de les transmettre à des tiers (par ex. un hôpital s'il fait office d'employeur) et aussi de confirmer, au moyen d'une auto-déclaration, leur formation continue pour le maintien des droits acquis. Il va de soi que l'accès à ce portail devra répondre aux plus hautes exigences en matière de sécurité. Le système d'accès sécurisé ASAS du HIN s'y prête parfaitement. Pour les membres FMH qui ne peuvent ou ne veulent pas utiliser ce système, une solution de rechange sera proposée. La première phase du projet consacrée à la banque de données des valeurs intrinsèques s'achèvera à la fin avril 2006. Pour la seconde phase d'autres possibilités d'utilisation seront exploitées telles que la mutation des données des membres, l'inscription dans le registre des médecins, la gestion de la banque de données relative aux conventions, ainsi que la réalisation d'enquêtes ciblées ou de votes.

Tarifs

TARMED: nouvelle version

Dès le 1er avril 2006, une nouvelle version de TARMED entre en vigueur. Cette version 1.03 du TARMED initialement prévue pour le 1er janvier 2006 a été approuvée par Le Conseil fédéral après de longs et incompréhensibles délais. Elle peut être téléchargée sur le site Internet www.tarmedsuisse.ch

Rappel: facturation de la prise de sang

A différentes reprises, nous vous avons tenus informés au sujet de la tarification de la prise de sang.

La version du TARMED actuellement encore en vigueur ne contenant aucune position en permettant la facturation, la FMH, en accord avec les assureurs, avait recommandé à ses membres de la facturer selon la Liste des analyses, position 9710.00 « Prélèvement de sang capillaire ou de sang veineux ». Or dans l'intervalle cette même position 9710.00 a été radiée de la Liste des analyses du 1er janvier 2006. Et la nouvelle version du TARMED, qui comprend bel et bien une position relative à la prise de sang, ne pouvait pas être mise en vigueur au 1er janvier 2006, en raison des délais d'approbation imposés par l'Office fédéral de la santé publique et le Département fédéral de l'intérieur. En conséquence, et après entretien avec sas, la FMH recommande à ses membres de continuer à facturer la prise de sang comme jusqu'à maintenant, soit avec la position 9710.00 de la Liste des analyses du 1er janvier 2005. D'autre part, nous devons vous informer, que selon l'ordonnance du conseil fédéral, du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006, la position 8560.10 «Examens hématologiques avec méthode QBC» n'est plus autorisée que pour la détermination de l'hémoglobine et de l'hématocrite - et non plus pour celle des leucocytes et thrombocytes. A partir du 1er janvier 2007, la méthode QBC ne sera plus admise. La nouvelle Liste des analyses peut être consultée sur le site <http://www.bag.admin.ch/kv/gesetze/f/index.htm>

Communication

Today's Press – la revue de presse quotidienne

Today's Press: connaissez-vous ce service quotidien et gratuit de la FMH? Non? Alors il serait grand temps de vous y abonner afin de découvrir notre revue de presse consacrée à différents



Actualité quotidienne: La revue de presse de la FMH

domaines tels que la médecine, la santé et la politique sanitaire. Vous pouvez notamment conclure un abonnement via le site internet de la FMH sous la rubrique «Today's Press»: http://www.fmh.ch/ww/de/pub/newsletters/fmh/today_press.htm.

Ce service ne nous permet toutefois pas de garantir l'exhaustivité car il n'est possible de mettre à disposition électroniquement qu'une partie de ce qui paraît dans les journaux. Cependant, nous publions chaque jour un certain nombre d'articles offrant un bon aperçu des sujets de presse. Nous sommes ravis de vous accueillir parmi nos lecteurs.

Le département Communication de la FMH.

La FMH dans les médias

La FMH entretient des rapports intenses et ouverts avec les médias, qu'il s'agisse des journalistes de la radio ou de la télévision, des journaux, des revues ou des agences de presse, principalement en Suisse mais aussi, parfois, à l'étranger. Le centre névralgique est le département Communication de la FMH. Ce dernier est confronté tous les jours à des demandes. Il va de soi que nous y répondons et que nous informons régulièrement, mais il nous arrive aussi d'anticiper. Les membres du Comité central et en premier lieu son président donnent régulièrement des interviews, parfois très approfondis. On a par exemple pu lire, ces dernières semaines, des réflexions et explications de Jacques de Haller dans différents journaux, notamment dans «Le Temps», la Berner Zeitung, la «NZZ am Sonntag» et même dans le «Blick». Le magazine l'illustré lui a même décerné la «Rose de la semaine»!



Présence de la FMH et de son président dans les médias

Conférence de presse

Le contre-projet de la FMH à l'initiative pour une caisse unique a obtenu un large écho. Le président J. de Haller et le vice-président Y. Guisan ont présenté leurs propositions au public lors d'une conférence de presse très bien fréquentée, tenue dans la Tour des prisons à Berne. Tous les médias nationaux importants, télévision suisse incluse, avaient répondu à l'invitation.



Conférence de presse de la FMH

Pratiquement au même moment, la Commission de la santé du Conseil national examinait le contre-projet de la FMH. Elle a rejeté aussi bien l'initiative que notre contre-projet. Néanmoins, les idées constructives de la FMH resteront à coup sûr dans le débat, mais par le biais d'autres supports politiques, car elles comportent des innovations porteuses d'avenir.

L'argumentation de la FMH est consultable sur notre site internet: http://www.fmh.ch/ww/fr/pub/fmh/politique_professionnelle.htm